

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire au Centre Communautaire, situé au 33, rue de l'Église, le **13 avril 2026 à 20h00**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Dossiers en administration**
 - 3.1. Nomination - Journalier à la collecte des matières résiduelles
 - 3.2. Emprunt temporaire - Règlement 26-917
 - 3.3. PTI 2024 - Service de la gestion des actifs – Acquisitions d'équipements
 - 3.4. Ajustement PTI 2025 - Service des communications
 - 3.5. Ajustement PTI 2025 - Service de gestion des actifs et développement durable
 4. **Dossiers en travaux publics**
 - 4.1. Attribution de contrat - Services professionnels pour la préparation de plans et devis liés au gainage de conduite d'égout
 5. **Dossiers en urbanisme**
 - 5.1. Autorisation d'évènement - Crankworx
 6. **Période de questions**
 7. **Clôture de la séance et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 10 avril 2026.

Avis numéro : 2026-43



Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 10 avril 2026.



Marie-Noël Duclos
Greffière